



**HAL**  
open science

## Will et la volition

Jean-Marie Merle

► **To cite this version:**

Jean-Marie Merle. Will et la volition. Jean-Marie Merle. Contrastes, Ophrys, p. 127-140, 2004.  
hal-00378858

**HAL Id: hal-00378858**

**<https://hal.science/hal-00378858>**

Submitted on 27 Apr 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Will et la volition

Jean-Marie Merle\*

On s'intéressera ici à *will* dans son fonctionnement – en discours – de verbe lexical. Il a pour étymon un verbe faible (*willian* en vieil-anglais) et se distingue de *will* auxiliaire qui, lui, vient d'un verbe fort (*willan* en vieil-anglais) – on retrouve la même distinction en allemand entre *willen* et *wollen* : morphologiquement, *will* lexical reçoit les caractéristiques des verbes réguliers. *Will* entre par ailleurs, sur le plan sémantique, en concurrence avec *want* :

(1) *Laura Ashley* was the village pride and joy. Because so many people so badly **wanted it to succeed**, when it did they almost believed it was because **they had willed it to**. (A. Sebba)

Dans son fonctionnement nominal, *want* se traduit en français à l'aide des notions de *manque*, de *dénuement*, de *besoin* (cf. *To live in want*) ; dans son fonctionnement verbal il se traduit souvent par *vouloir* (dans les énoncés 1 et 3, mais pas dans l'exemple 2, dont le sujet n'est pas susceptible d'être siège d'un *vouloir*), mais ce *vouloir* recouvre un état. *Want* exprime un état de manque<sup>1</sup>, de nécessité (cf. 1, 2, 3), de désir (cf. 1, 3) :

(2) This shirt **wants** a button.

(3) 'I **want** an icecream, I **want** an icecream,' (M. Drabble)

Alors que *want* exprime un état, *will* se spécialise dans l'expression d'un acte de volonté, que l'on nommera volition. Tandis que le sujet de *want* n'est pas nécessairement un animé (cf. 2), on s'attendra à ce que celui de *will* en soit un. Ce qui distingue *will* de *want*, dans l'exemple 1, et rend pertinente la coexistence des deux verbes, c'est le dynamisme de *will*, envisagé ici rétrospectivement (rôle de l'aspect *have -en*) comme la cause (cf. *because*) de la validation de la relation *it did* (référentiellement <*Laura Ashley-succeed*>). Ce dynamisme peut sommairement se décrire comme une tension chez '*they*' (sujet de *had willed*) ; cette tension a pour objet '*it to [succeed]*', c'est-à-dire la dévirtualisation de la relation <*it-succeed*>. Mais l'idée d'une relation de cause à effet entre l'acte de volition et cette dévirtualisation est explicitement donnée comme une illusion (cf. *they almost believed...*). On formulera ici

---

• Université de Provence, CNRS, UMR 6057, Laboratoire Parole et Langage ; [jimmerle@aliceadsl.fr](mailto:jimmerle@aliceadsl.fr)

<sup>1</sup> Cf. J.-J. Franckel & D. Lebaud (1990 : 125-133), C. Delmas (1998), J.-M. Merle (2002).

pour hypothèses que si la téléonomie<sup>2</sup> est indissociable, par définition, de la transitivité sémantique de *will*, la causalité en revanche ne l'est pas ; que la coïncidence entre volition et causation est un cas particulier susceptible de se produire sous certaines conditions.

On présentera d'abord brièvement les manifestations syntaxiques de *will* lexical, dans lesquelles on s'efforcera de voir les reflets de son sémantisme. Cette étude se terminera par l'observation de quelques solutions de traduction.

### 1. Fonction verbale et structures argumentales<sup>3</sup> de *will*

L'interprétation d'un énoncé repose – entre autres, mais nécessairement – sur l'interprétation de sa structure syntaxique, et la structure syntaxique matérialise, en discours, l'exploitation des notions lexicales et grammaticales mises en relation. L'interprétation de la structure fonctionnelle et de la structure des constituants permet de déceler en discours un fonctionnement donné. C'est elle, par exemple, qui permet de distinguer le fonctionnement nominal de *wills* en 4 et son fonctionnement verbal en 5 :

(4) UN in battle of **wills** with Serbs over relief convoys (*Scotsman*, titre)

(5) To make this last film, she declined Lars von Trier's offer of the lead role in *Breaking the Waves*, which earned Emily Watson an Oscar nomination as the simple Scottish girl who **wills** her paraplegic husband back to health. (*Time*)

De façon complémentaire, la structure sémantique se reflète dans la structure argumentale. Le sémantisme de *will* permet des structures argumentales de trois ordres.

**1.1. Une structure à un argument**, syntaxiquement intransitive, archaïsante en dehors des structures résultatives. *L'OED* définit cet emploi de la façon suivante : '*To exercise the will ; to perform the mental act of volition*'. Dans cet emploi, *will* représente l'exercice de la volonté comme activité d'un sujet, sans spécification de téléonomie, au même titre que *act* :

(6) But what could induce such a being to **will** or to act? (Mackintosh)

<sup>2</sup> Du grec *telos* (τέλος), qui signifie *réalisation, résultat, fin*. Le terme de *téléonomie* désigne, dans le cadre d'une relation de transitivité (sémantique), un but, une fin, autrement dit un résultat délibérément visé par un sujet Si donné : le passage d'une Sit1 dans laquelle le fait voulu X n'est pas repéré, à une Sit2 dans laquelle il l'est.

<sup>3</sup> La fonction verbale est nodale, modale et prédicative. La composante prédicative de la fonction verbale détermine la structure argumentale en fonction du schéma ou des schémas actanciels qu'impose, que favorise, que tolère ou qu'interdit le sémantisme verbal. Les réalisations de surface s'interprètent en fonction des données syntaxiques (identifiables et en nombre fini), mais elles sont aussi le reflet des exigences et des compatibilités sémantiques des notions mises en relation en discours.

### 1.2. Deux structures à trois arguments :

- (7) A lady dies having **willed** money separately to her husband and the family Dalmatian. (M. P. T. Leahy)  
 (8) [...] Joe had **willed** him everything he possessed [...] (M. Cole)

Ces deux structures correspondent aux deux schémas bitransitifs de *give*. Le sémantisme commun aux verbes de ce paradigme met en relation, comme dans l'exemple 7, une source (*A lady*), un objet qui transite (*money*) et un destinataire (*her husband and the family Dalmatian*) ; ou, comme dans l'exemple 8, une source (*Joe*), un destinataire (*him*) et un objet qui transite de l'un à l'autre (*everything he possessed*). Le sémantisme propre à *will*, qui se superpose au sémantisme partagé par les verbes de ce paradigme, est celui de la volonté du sujet, qui coïncide, par un double glissement métonymique, d'abord avec l'acte testamentaire, puis avec le don qui en résulte.

### 1.3. Structure à deux arguments (syntaxiquement transitive) :

- (9) The saint **had willed** it! (E. Peters)  
 (9') The saint had wanted it.  
 (1) *Laura Ashley* was the village pride and joy. Because so many people so badly **wanted it to succeed**, when it did they almost believed it was because **they had willed it to**. (A. Sebba)

Dans les exemples 9 et 1, *will* a pour second argument respectivement un GN en 9 (comme *want* en 9') et une proposition infinitive en 1, enchâssée dans la structure argumentale de *had willed* exactement comme dans la structure argumentale de *wanted*. C'est au sein de cette structure que *will* entre en concurrence avec *want*, et on postulera une même appartenance paradigmatique. On notera cependant deux divergences par rapport au modèle syntaxique fourni par *want* : la possibilité d'employer un réfléchi comme sujet d'infinitive (cf. § 3.1) ; et la possibilité pour *will* d'entrer dans une structure résultative (cf. § 3.2 et 3.4).

## 2. Le sémantisme de will et les variations de la transitivité

L'*OED* donne de *will* verbal, dans son fonctionnement transitif, la définition suivante :

To determine by the will ; to attempt to cause, aim at effecting by exercise of will ; to set the mind with conscious intention to the performance or occurrence of something ; to choose or decide to do something, or that something shall be done or happen.

Cette définition annonce un hiatus entre l'acte de volition et son objet (le fait voulu, que l'on notera<sup>4</sup> X). L'acte de volition relève du libre arbitre (*to choose or decide to do something*) ou de l'arbitraire de Si (support d'incidence de l'acte de volition); mais cet acte demeure un acte mental (*to set the mind with conscious intention [...]*), qui se caractérise par sa téléonomie (*to aim at effecting by exercise of will*), sans garantie aucune de résultat (*to attempt to cause*); enfin, il est susceptible de transiter par un sujet d'effectuation (que l'on notera Se) qui peut coïncider ou non avec Si (*to choose or decide that something shall be done or happen*);

Dans la perspective d'une définition scalaire<sup>5</sup> (cf. Hopper et Thompson 1980, Hagège 1982, Givón 1990, Desclés 1998, Lazard 1998, Levin 1999, etc.), la transitivité sémantique de *will* s'annonce faible.

### 2.1. Will et l'exercice du libre arbitre (*to choose or decide to do something*)

L'intentionnalité pose le problème de l'arbitraire de Si. Les deux exemples suivants opposent le réel, vu comme arbitraire objectif subi, au subjectif, arbitraire délibéré et à même d'être maîtrisé (« contrôlé ») :

(10) In fact, in every microsecond of perceptual experience there is a tension between the real as refractory, as something we cannot choose or **will**, and the subjective as chosen and **willed**. (R. Tallis & H. Robinson)

(11) Physical events are caused, human action is **willed**; causes determine effects, the will is free. (A.C. Graham)

<sup>4</sup> La notation Si (pour désigner le sujet, ou support d'incidence, de l'acte de volition), X (pour désigner le fait voulu), et Se (pour désigner le sujet d'effectuation) est empruntée à J.-J. Franckel et D. Lebaud (1990) et librement adaptée.

<sup>5</sup> La définition scalaire de la transitivité sémantique tient compte de paramètres liés à l'agent (définitude, degrés d'intentionnalité et de contrôle), au verbe (dynamisme, télélicité, causativité) et au patient (définitude, degré d'affectation). L'interdépendance de ces paramètres est étroite : un patient sera d'autant plus aisément affecté s'il est cible d'un procès réunissant les caractéristiques transitives prototypiques, et si la source de ce procès se situe au plus haut de l'échelle d'agentivité. La transitivité prototypique implique nécessairement l'affectation de l'« objet » (cf. Levin 1999) qu'il soit affectum ou effectum, autrement dit une opération d'altération dont le procès et l'agent sont la cause et qui marque pour l'objet le passage d'un état donné en Sit1 à un autre état en Sit2. Ainsi *break* implique un plus haut degré de transitivité sémantique que *read*. Soit *she broke the vase* : l'objet *the vase* n'est plus identique à lui-même à l'issue du processus ; il y a donc une opération d'altération en Sit1 dont le procès et l'agent sont la **cause** et dont le résultat affecte l'objet en Sit2. Soit *she read the book* : il y a activité du sujet, qui transite par le verbe et s'exerce sur l'objet, mais l'objet n'est pas affecté par un changement d'état. La transitivité sémantique de *read* est ainsi plus faible que celle de *break*. Soit *she wrote a story* : L'agent et le procès sont cause d'un changement d'état. Comme dans le premier exemple, la cause correspond à une situation Sit1, dont l'altération provoque l'accès à une situation Sit2. La différence est que l'objet *the vase* est déjà repéré en Sit1, alors que l'objet *a story* ne l'est pas. Le premier est affectum ; le second accède à l'existence par effectuation : il est effectum.

La problématique du libre arbitre du sujet Si entraîne dans son sillage celle du champ d'exercice de la volition, qui ne coïncide pas nécessairement avec l'amplitude du libre arbitre. Dans l'exemple suivant, la question de la compatibilité entre émotion et téléonomie montre que ce champ ne se laisse pas aisément délimiter :

However, the escape from spontaneity has long been a philosophical ideal, at its most intransigent in Sartre's *Being and Nothingness*, which treats even emotion as a matter of choice, to the point of denying the distinction between genuine and **willed** feeling. (A.C. Graham)

## 2.2. La volition comme acte mental (*to set the mind with conscious intention*)

*Will* est verbe dynamique, mais verbe de processus mental. Les exemples suivants mettent en évidence l'effort de concentration de Si (cf. *in concentration / He focused / with all my mind*) qui accompagne la téléonomie caractéristique de *will* :

(13) Brow furrowed in concentration, he **willed** the van up the steep hills. *The forest of the night*. (C. Kelly)

(14) He focused on the miniature plastic pyramid on the dashboard, and **willed** this mission to succeed. (J. Yeovil)

(15) I just **willed** him with all my mind to believe me. (L. R. Banks)

Dès lors, *will* peut s'employer pour énoncer, en incise (l'enchâssement serait impossible : \**He willed her that there were rules*), la téléonomie et l'effort de concentration de Si dans un contexte de discours intérieur. Dans l'exemple 16, on a affaire à du discours indirect libre avant l'incise, direct libre après (la téléonomie se matérialise dans l'impératif *follow them*). Le contenu de pensée représenté ici est celui d'un rappel à l'ordre muet du co-énonciateur :

(16) But it was safer if Nona did not go on and dig this out of him. She might suspect the exact position; with her knowledge, she probably did, but much better not to say. There were rules, he **willed** her, follow them. (G. Butler)

*Will* apporte ainsi une solution linguistique au paradoxe de l'injonction muette, dans un segment introducteur de discours direct libre :

(17) Kiss me, she **willed** him, kiss me. (A. Murray)

L'emploi de *will* s'étend ainsi à la gestion de l'univers mental de Si :

(18) 'But now he's dead' – she looked about the room unseeingly, as if already she had **willed** it out of existence – 'there's nothing to stop me.' (S.T. Haymon)

### 2.3. Téléonomie (*to aim at effecting by exercise of will*) et effectuation (*to attempt to cause*)

Pour les deux raisons exposées aux § 2.1 et 2.2, la volition n'implique pas la causalité : le champ d'exercice de la volition n'est pas définissable objectivement et le fait voulu relève de la gestion mentale.

Dans tous les exemples qui précèdent, la téléonomie impliquée par *will* est vérifiée, mais l'effectuation de X (le passage de Sit1 à Sit2) repose sur la seule force mentale de Si. Dès lors, l'effectuation de X n'est certes pas exclue :

(19) She **willed** the pains to recede, and gradually they did. (K. Newman)

(20) I set the lower limit to 50bpm and **willed** my resting pulse to go down till the bleeper sounded, by which time I was breathing deeply and totally relaxed. (*Running*, magazine)

Mais cette effectuation n'est nullement garantie :

(21) [...] she **willed** herself to grow solid flesh like Hyacinth, but nothing changed. (C. Brayfield)

(22) She could not assimilate, however hard she **willed** to do so, such strange food: and she woke in the morning hungry, but with her head still aching. (M. Drabble)

## 3. Divergences syntaxiques, divergences sémantiques

Ces divergences seront mesurées, comme on l'a annoncé plus haut, par rapport au modèle de *want*.

### 3.1. Co-référence et contrainte

La co-référence entre le sujet (S2) de l'infinitive et celui de l'enchâssante, comme dans l'énoncé 22 (S2=S1 = *she*), peut entraîner l'effacement de S2 :

(22) She could not assimilate, however hard she **willed** to do so, such strange food: and she woke in the morning hungry, but with her head still aching. (M. Drabble)

Pourtant, alors que l'effacement de S2 co-référent de S1 est systématique dans le cas de *want*, l'emploi du réfléchi est fréquent dans le cas de *will* :

(23) He **willed** himself not to panic: surely there was a logical explanation? (A. MacNeill)

(24) Waiting to be cued by the floor manager, Lili **willed** herself not to sit down on the offered chair. (S. Conran)

Dans ces deux énoncés (23 et 24), *will* quitte le paradigme de *want* et se rapproche de celui de *compel* (*\*He wanted himself not to...* / *\*Lili wanted herself not to...* // *He compelled himself not to...* / *Lili compelled herself not to...*) : la téléonomie propre à l'acte de volition implique ici une contrainte

émanant de S1 et s'exerçant sur S2 co-référent de S1, selon un schéma de « volition indirecte<sup>6</sup> » (cf. P. Larreya 1984 : 91).

La particularité du schéma décrit ici (dans lequel S1=S2) est que la « seconde volition » ne semble pas a priori susceptible de faire obstacle à la première : la contrainte a pour objet la maîtrise de son propre comportement ou de ses émotions. On opposera les objections suivantes à cet a priori : (1) il serait naïf de considérer qu'un même sujet ne puisse être le siège de volontés ou de penchants contraires ou contradictoires (l'exercice d'une contrainte sur soi-même n'aurait plus aucune pertinence si ce ne pouvait jamais être le cas) ; (2) le contrôle n'est en rien inscrit dans le sémantisme de *will* ; l'acte de volition ne garantit en rien l'effectuation recherchée ; en d'autres termes la téléonomie ne garantit pas le résultat, comme on l'a vu *supra* (cf. ex. 21 et 22, au § 2.3).

À cet égard, P. Larreya (p. 91) compare le schéma de la « volition indirecte » à celui de la « causation indirecte » en ces termes :

Elle consiste en une sorte de causation indirecte à laquelle il manquerait deux maillons dans la chaîne de causalité (le fait causateur et la relation de causation), l'absence de ces deux maillons se traduisant par la non-réalisation du fait « voulu ».

Cette remarque de P. Larreya s'applique tout aussi bien à des énoncés construits autour de *will* qu'à des énoncés en *want* (cf. note 6). Pourtant, sous certaines conditions, la volition exprimée par *will* peut coïncider avec la causation.

### 3.2. Volition et causation

(9) The saint **had willed** it! (E. Peters)

La structure de 9 correspond certes, comme on l'a vu, au modèle syntaxique de *want* et *want* peut ici se substituer à *will* (*The saint had wanted it*), mais les divergences sémantico-logiques sont très sensibles : *it* est donné comme le produit (*effectum*) de la volonté de *the saint*. Autrement dit, la

<sup>6</sup> La volition indirecte (*I want the child to sit on the chair*, P. Larreya, p. 91) implique la mise en jeu d'une seconde volonté (celle de l'enfant). La causation indirecte (*John made the child sit on the chair*, P. Larreya, p. 85) implique elle aussi une « seconde volition ». À ce sujet, P. Larreya précise que « cela ne signifie pas que l'agent de la proposition 'causée' [*the child*] ait agi de son plein gré, et encore moins de sa propre initiative ; cela signifie que le sujet 'causateur' [*John*] a obtenu l'accomplissement du fait *gy* [*<the child-sit on the chair>*] par l'intermédiaire de la volonté de *y* [*the child*], [...] ». Les schémas de la causation indirecte et de la volition indirecte donnés par P. Larreya sont respectivement, pour la CAUSATION : argument x (Si = John) => volition => prédicat causateur (made) => causation => [argument y (Se = the child) => volition => prédicat causé (*sit on the chair*)] ; et pour la VOLITION : argument x (Si = I) => volition (want) => ----- => ----- [argument y (Se = the child) => volition => prédicat voulu (*to sit on the chair*)]

volonté du sujet est dans cet énoncé cause de l'émergence de l'« objet »<sup>7</sup> (*it*) : il y a donc coïncidence entre volition et causation.

L'énoncé 25, structuré sur une diathèse passive, prédique quant à lui l'accès à l'existence (*into being*) du sujet (*The great powers of nature* est ici encore effectum), comme résultat du dynamisme d'un acte de volition (*was willed*) dont l'agent (*by...*) est le verbe divin :

(25) The great powers of nature [...] **were willed** into being by the word of Jehovah. (H. R. Reynolds)

Les exemples 9 et 14 montrent que *will*, à la différence de *want*, est susceptible d'interprétation causative. Par ailleurs, la structure de 25 possède les caractéristiques des schémas résultatifs. On adoptera ici le modèle exposé par C. Rivière (1995), selon lequel ces schémas sont le produit syntaxique non d'un enchâssement, mais de la fusion ou de l'écrasement de deux relations prédicatives, la première exprimant la cause, dont la seconde est la conséquence (soit [*the word of Jehovah–will the great powers of nature*] > CAUSE <*the great powers of nature–into being*>], soit [*the word of Jehovah–will*] > CAUSE <*the great powers of nature–into being*>]). Dans l'exemple 25, une nouvelle fois, on s'écarte du modèle de *want*, qui ne peut se substituer à *will* (\**The great powers of nature were wanted into being*).

Dans les exemples 9 et 25, la volition coïncide avec la causation et la téléonomie entraîne l'effectuation du fait voulu. Mais cette coïncidence est due à des conditions bien particulières. On remarquera d'une part que Si possède une puissance agentive supérieure à celle des animés humains (cf. § 3.3), mais également que ces deux énoncés contiennent l'un et l'autre un participe passé, dont la télicité favorise l'expression d'une résultativité (cf. § 3.4).

---

<sup>7</sup> Le terme d'objet est d'emploi relativement flou. Il sert couramment à désigner une fonction syntaxique (celle de C1 ou de C2, complément premier ou complément second), dans une relation de transitivité syntaxique, mais il lui arrive de glisser, par métonymie, vers une interprétation sémantique, et on peut se demander s'il ne serait pas préférable de réserver ce terme à la description d'un rôle (ou d'un hyper-rôle) sémantique. La confusion vient peut-être, entre autres, et paradoxalement, du fait que les langues d'Europe occidentale en général, et au nombre de ces langues l'anglais et le français, donnent une extension considérable au schème de transitivité syntaxique (cf. G. Lazard, 1998 : 75). Cette extension englobe des énoncés possédant toutes les caractéristiques formelles de la transitivité syntaxique, mais dans lesquels la transitivité sémantique n'a pas toujours de pertinence : des verbes comme *have* (*Mary has green eyes*) ou *want* (*My shirt wants a button*), par exemple, reflètent ce phénomène ; les commentaires de G. Lazard (1998 : 71) sur le paradoxe de *like* et *leave* selon l'échelle de transitivité de P.J. Hopper & S.A. Thompson (1980) sont particulièrement éclairants à cet égard. À l'inverse, le fait d'entrer dans une structure syntaxiquement transitive permet à un verbe de se situer à une place plus ou moins élevée sur l'échelle de transitivité sémantique, en fonction des propriétés des actants mobilisés (*They've been had / I want you*) ; autrement dit, la transitivité syntaxique permet d'activer une transitivité sémantique plus ou moins éloignée des emplois prototypes d'un verbe donné.

### 3.3. Hiérarchie de l'agentivité

Les énoncés 26 à 29 confirment la remarque que l'on vient de faire à propos des énoncés 9 et 25 : si la volonté humaine ne garantit nullement l'effectuation du fait voulu (cf. 21, 22), la volonté divine ou le vouloir des saints suffisent à rétablir les maillons qui font défaut à la chaîne de volition pour qu'elle devienne chaîne de causation. Ayant force de loi, la volonté divine est *ipso facto* fait causateur :

(26) I would have followed them more quickly, but I think the gods **willed** it otherwise. (M. Stewart)

(27) After the battle a prisoner warned them: 'For the present you have been victorious because God **willed** it; but wait a month or two and you will see Menelik's soldiers'. (W. Thesiger)

(28) When Archbishop Bradwardine preached before Edward III after English victories at Crécy and Neville's Cross in 1346 he claimed that God granted victory to whomever he **willed**, and he had **willed** to grant it to the virtuous. (C. Allmand)

(29) The creation may groan and travail in pain but it cannot escape the destiny that God has eternally **willed** for it. (*Independent*)

L'énoncé 30 comporte une parodie du pouvoir divin et un paradoxe destiné à représenter le caractère monstrueux de la référence construite : Si provoque sa propre effectuation ; en d'autres termes, il est à la fois agent et effectum, à l'intérieur d'une structure résultative de diathèse active comparable à celle de 25 (*The great powers of nature [...] were willed into being by the word of Jehovah*).

(30) Satan lies to his followers and has convinced us too of his mighty strength and even starts to believe in his own lies when he claims he was 'self-begot', caused by Fate, or he sprang from the ground or **willed** himself into existence, an absurd contradiction in terms. (Corpus BNC)

### 3.4. Résultativité et causation

On serait tenté de se demander si *will* n'entre pas de façon relativement systématique dans des structures résultatives, comme dans les exemples 25 et 30 ci-dessus, lorsqu'il n'a pour complément ni un GN, ni une infinitive et lorsque la chaîne linéaire comporte les constituants des schémas résultatifs à deux GN, à savoir (31) :

(31) GN1 *will* GN2 + GAdv (5, 21) / GP (5, 22) / GAdj (23)

(32) For years I had stood upon those scales and **willed** the reading down. (R. Hitchcock)

(33) The only sound was their grunting as Delaney **willed** strength into his arms. (J. Bedford)

(5) To make this last film, she declined Lars von Trier's offer of the lead role in *Breaking the Waves*, which earned Emily Watson an Oscar nomination as the simple Scottish girl who **wills** her paraplegic husband back to health. (*Time*)

(34) He's put away the wild times, joined a twelve-step programme and **willed** himself sober. (*Esquire*)

La réponse sera négative en 32 et en 33 : le résultat visé n'est pas atteint malgré la réitération (cf. *for years*) des efforts de Si ('I') dans le contexte de 32 ; dans le contexte de l'énoncé 33, c'est l'effort de Si (Delaney) qui est pertinent, ainsi que le résultat visé. Dans ces deux énoncés, la seconde relation prédicative (<*the reading-down*> / <*strength-into his arms*>) n'exprime pas la conséquence mais le but de l'effort de volonté, en accord avec la téléonomie propre à *will*.

Dans l'exemple 5 la relative (*who wills her paraplegic husband back to life*) n'est pas déterminative : elle a pour fonction (définitoire) de résumer le rôle de l'antécédent (*the simple Scottish girl*) dans le film. Le procès est pour cette raison appréhendé de façon globale, muni de bornes, ce qui favorise l'interprétation de cette structure comme une structure résultative.

Quant à la résultativité associée à <*himself-sober*> dans l'exemple 34 (*He's [...] willed himself sober*), elle est due à plusieurs facteurs : en partie à la téléicité propre au participe passé, à la présence de l'aspect *have Ven*, au point de vue rétrospectif qui correspond à cet aspect, mais aussi et surtout au co-texte, qui contient une énumération d'acquis<sup>8</sup> (*He's put away the wild times, joined a twelve-step programme and [...]*).

Les énoncés 35, 36 et 37 procèdent d'une stratégie analogue, déjà rencontrée dans le premier exemple : l'intensité du désir (S *so badly wanted it to succeed*), dans l'exemple 1, est interprétée comme un acte de volition (S *had willed it to*) susceptible d'entrer dans un schéma de causation. Cette stratégie consiste à remonter du résultat à l'acte de volition, qui s'interprète dès lors comme cause :

(1) *Laura Ashley* was the village pride and joy. Because so many people so badly **wanted it to succeed**, when it did they almost believed it was because **they had willed it to**. (A. Sebba)

(35) We had to repossess what fate had handed us on a plate, and the only way to do this was to claim that we had **willed** it all along. (M. Dibdin)

(36) The defeated dictator, Mathieu Kérékou, with the power of a once-great chief, had **willed** his rival's sickness by sorcery. (*The Economist*)

<sup>8</sup> L'identité de statut, à l'intérieur d'une énumération comme dans les cas de coordination, ne concerne pas exclusivement le statut syntaxique : les zeugmes – *Il posa son chapeau et une question* – se construisent précisément sur le divorce entre un l'identité de statut syntaxique et l'écart sémantico-référentiel des éléments coordonnés. Ce qui est en jeu, dans l'énoncé 34, c'est une même interprétation résultative de la téléicité (rôle de *-en* : résultativité dans les trois relations prédicatives), dans le cadre d'un même ancrage situationnel (rôle de *has*), assorti d'un même commentaire aspectuel (*have V-en*) et d'un même point de vue rétrospectif.

(37) 'Do you mean you actually **willed** the glass to tip over?' (R. Dahl)

Dans tous ces exemples un résultat est attesté (1 : le succès de l'entreprise ; 35 : les faveurs du destin ; 36 : la maladie de l'adversaire de Kérékou ; 37 : le verre renversé). Ce résultat correspond à la validation de X en Sit2 (X1 : <it-succeed> ; X35 : *it = what fate had handed us on a plate* ; X36 : *his rival's sickness* ; X37 : <the glass-tip over>). A partir de ce résultat attesté, un retour en arrière (point de vue rétrospectif propre à l'aspect *have Ven* en 1, 35 et 36, prétérit dans un contexte de discours direct en 37) présente l'objet X dans la structure argumentale de *will* : le résultat est de cette façon placé en relation directe avec l'acte de volition. Le fait attesté étant mis, muni de son statut de résultat, en adéquation avec l'acte de volition, le schéma de volition s'interprète *ipso facto* comme un schéma de causation.

### Conclusion

L'acte de volition (§ 2) se caractérise avant tout par sa téléonomie. Dans une situation donnée Sit1, le fait voulu (X) n'est pas repéré et il s'agit fondamentalement, suivant le libre arbitre (§ 2.1) ou l'arbitraire de Si (support de l'acte de volition), d'un effort de concentration (§ 2.2) de Si en Sit1 en vue d'aboutir à un résultat : la validation du fait voulu X en Sit2, par altération de Sit1. *Will* s'oppose à *want* par son dynamisme, et il est susceptible d'exprimer une pression exercée par Si sur un sujet d'effectuation potentiel (§ 2.3, 3.1) mais la téléonomie ne garantit nullement le résultat recherché (§ 2.3) quand Si est animé humain. *Will* ne fait donc pas partie des verbes exprimant la cause (§ 3.1) et la transitivité sémantique de *will* est faible (c'est vraisemblablement là l'explication de la faible représentation de *will* lexical par rapport à *want*). Certaines variables seront cependant à même de faire évoluer les énoncés construits autour de *will* sur l'échelle de transitivité et *will* est alors à même d'entrer dans une chaîne de causation (§ 3.2) : au pouvoir divin correspond un degré d'agentivité (§ 3.3) suffisant pour que l'acte de volition devienne fait causateur et garantisse l'effectuation de X ; par ailleurs, de nombreux énoncés (§ 3.4) partent d'un résultat acquis (en Sit2) et, suivant un point de vue rétrospectif, donnent comme cause de ce résultat un acte de volition (en Sit1).

### 4. Quelques solutions de traduction de *will* lexical

Comme il n'existe pas en français de verbe lexical susceptible de correspondre systématiquement à *will*, les solutions de traduction privilégieront l'une ou l'autre des facettes rencontrées au cours de cette étude.

### Téléonomie

(38a) Benny bit her lips and **willed** her tears back into her eyes. (Maeve Binchy, *Circle of Friends*, New York, Dell, 1990, p. 11)

Solution syntaxique : la relation prédicative exprimant le résultat visé (*her tears–back into her eyes*) est traduite en français par une infinitive de but (*pour refouler les larmes...*).

(38b) Benny se mordit la lèvre **pour refouler les larmes** sur le point de jaillir. (Trad. Martine Céleste Desoille, *Le cercle des amies*, Paris, Pocket, 1990, p. 19)

### Pression exercée sur le sujet S2 afin d'amener à validation Sit2

(39a) Then Hermione spoke, in a trembling, would-be calm sort of voice, as though trying to **will** Professor Lupin to talk sensibly. (Joanne K. Rowling, *Harry Potter and the Prisoner of Azkaban*, 1999, p. 378)

Solution lexicale : *raisonner le professeur Lupin* exprime à la fois le fait voulu (*une attitude raisonnable / <Professor Lupin–talk sensibly>*) et la pression exercée sur S2 (*amener à la raison*).

(39b) Hermione prit alors la parole d'une voix tremblante qu'elle s'efforçait de maîtriser, comme si elle essayait de **raisonner** le professeur Lupin. (J.-F. Ménard, *Harry Potter et le prisonnier d'Azkaban*, Paris, Gallimard Jeunesse, p. 373)

### Tension mentale appelée à rester muette

(40a) Emily **willed** her daughter to show the right amount of gratitude, she prayed that the girl wouldn't take it for granted.

But as usual Nan seemed to know better than everyone what to do. (Maeve Binchy, *Circle of Friends*, New York, Dell, 1990, p. 60)

L'acte de volition reste acte mental, intérieur, et n'est pas susceptible de devenir fait causateur ; c'est précisément l'absence de lien de causalité qui est privilégié dans la traduction : l'effectuation dépend du sujet de l'infinitive (*her daughter*) et le conditionnel passé (*aurait voulu*) traduit l'absence de prise sur l'univers extérieur.

(40b) Emily **aurait voulu** que sa fille se montre plus chaleureuse, elle priait le Bon Dieu pour que Nan ait l'air reconnaissante. (Trad. Martine Céleste Desoille, *Le cercle des amies*, Paris, Pocket, 1990, p. 67)

### Haut degré d'agentivité, double volition et effectuation

(41a) 'Setting aside the issue of murder,' said Herluin, 'for which as yet we lack any kind of proof, surely his story is to be believed. This was a holy theft. He was doing **what** the saint **willed**.' (Ellis Peters, *The Holy Thief*, 1992, p. 135)

La volonté de Si (Si = *the saint*, à l'intérieur de l'intégrative) prime (degré élevé de contrôle) et devient fait causateur de l'effectuation de X dans Sit2.

L'enchâssement de la relative nominale permet de prendre pour sujet de P1 Se, (Se = *He*) sujet sur lequel repose l'effectuation de X (*He was doing X*). X est défini comme la volonté de la sainte (*what the saint willed*). En français, l'enchâssement n'est pas exploité, mais l'identité de statut syntaxique entre intégrative et GN : la relation prédicative contenue dans l'intégrative (*what the saint willed*) est nominalisée (*la volonté de la sainte*). On retrouve en 41b la même relation de transitivité directe qu'en 41a.

(41b) — Si on laisse de côté le problème du crime, lança Herluin, pour lequel nous n'avons pas le plus petit commencement de preuve, dans l'état actuel des choses, je ne pense pas qu'on puisse mettre le récit de Tutilo en doute. Ce vol a été inspiré par le ciel. Il a accompli **la volonté** de la sainte. (Trad. Serge Chwat, *Le voleur de Dieu*, Paris, Editions 10/18, 1994, p. 180)

**Arbitraire de Si et point de vue rétrospectif**, remontant du résultat à la volition (interprétée comme cause)

(42a) For they both felt – secretly, they were ashamed of the thoughts they had about Ben – that he **had willed** himself to be born, had invaded their ordinari-ness, which had no defences against him or anything like him. (*The Fifth Child*, Doris Lessing, London, Cape, 1988)

L'aspect est conservé (plus-que-parfait), ainsi que l'enchâssement du résultat (*himself to be born / de venir au monde*) dans la structure d'un verbe recteur (*décider*) exprimant l'arbitraire du sujet.

(42b) [...] qu'il **avait décidé** de venir au monde, qu'il avait envahi leur vie normale, [...]. (Trad. Marianne Véron, *Le cinquième enfant*, Paris, Albin Michel, 1990, p. 90)

**Résultativité reliée à la source (agentive) de volition**

(43a) Ludens, at this time, thought of Marcus as his child. He also thought of him as his father. He felt that his relationship with Marcus was undergoing deep changes **willed** not by himself, but by him. (Iris Murdoch, *the Message to the Planet*, 1989, Londres, Vintage Classics, 2000, p. 134)

A la différence de l'exemple précédent dans lequel le résultat était relié par enchâssement à l'acte de volition, le lien est établi ici avec l'autre facette de la cause : l'agent.

(43b) Si Ludens, à cette époque, voyait Marcus comme son enfant, il le voyait également comme son père. Il avait l'impression que sa relation avec Marcus subissait de profonds changements **voulus** non pas par lui, Ludens, mais par Marcus. (Trad. Paule Guivarch, *Le Message à la planète*, Paris, nrf, Gallimard, 1992, p. 172)

## Bibliographie

- BOUSCAREN J., J. CHUQUET et L. DANON-BOILEAU, (1987), *Grammaire et textes anglais : guide pour l'analyse linguistique*, Paris / Gap, Ophrys.
- DELMAS C. (1998), « Lexique et grammaire du 'manque' en anglais », in *Mélanges Jean Tournier, Recherches en linguistique étrangère XIX*, dir. Catherine Paulin, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 643, Paris, Les Belles Lettres, p. 139-178.
- DESCLES, J.-P. (1998), « Transitivity sémantique », in *La transitivité*, dir. A. ROUSSEAU, Collection UL3, Université Charles-De-Gaulle-Lille 3, p. 159-180.
- FRANCKEL J.-J. et D. LEBAUD (1990), *Les figures du sujet – A propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*, Paris / Gap, Ophrys.
- GIVON, T. (1990), *Syntax : A Functional Typological Introduction*, II, Amsterdam / Philadelphie, Benjamins.
- GUILLEMIN-FLESCHER, J. (1982), *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*, Paris / Gap, Ophrys.
- HAGEGE, C. (1982), *La structure des langues*, Paris, PUF (Que-Sais-Je ?).
- HOPPER P.J. et S.A. THOMPSON (1980), 'Transitivity in Grammar and Discourse', in *Language* 56, p. 251-259.
- KLEIBER G. (1990), *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris, PUF.
- LARREYA P. (1984), *Le possible et le nécessaire ; modalités et auxiliaires modaux en anglais britannique*, Paris, Nathan.
- LAZARD G. (1998), « De la transitivité restreinte à la transitivité généralisée », in *La transitivité*, dir. A. ROUSSEAU, Collection UL3, Université Charles-De-Gaulle-Lille 3, p. 55-84.
- LEVIN, B. (1999) "Objecthood: An Event Structure Perspective", *Proceedings of CLS 35, volume 1: The Main Session*, Chicago Linguistic Society, University of Chicago, Chicago, IL, p. 223-247.
- MERLE J.-M. (2003), « WANT », in *Linguistique contrastive et traduction*, tome 6, dir. Jacqueline GUILLEMIN-FLESCHER, Paris / Gap, Ophrys, p. 151-181.
- RIVIERE C. (1995), « Résultatifs anglais : un conflit entre la syntaxe et la sémantique », in *Langue et langage. Problèmes et raisonnement en linguistique*, dir. J. BOUSCAREN, J.-J. FRANCKEL, S. ROBERT, Paris, PUF, p. 359-372.